



SYNDICAT MIXTE POUR LA FORMATION DES MAIRES ET ELUS LOCAUX

Procès-verbal de la réunion du Comité du 5 octobre 2020

L'an deux mille- vingt, le cinq octobre à onze heures, les membres du Comité du Syndicat Mixte pour la Formation des Maires et des Elus Locaux se sont réunis à l'Hôtel du Département à Montpellier sur convocation et sous la Présidence de Monsieur Christian BILHAC, Maire de Péret.

Monsieur Philippe DOUTREMEPUICH a été élu secrétaire de séance.

PRESENTS:

ARROUCHE A, ARS W, BARRAL C, BARTHES JP, B, BRUGUIERE MT, CABROL J, CAZALS T, CROS P, DOUTREMEPUICH P, , LOPEZ J, LOUP M, MESQUIDA K, NURIT D, PESCE S, PONS MP, RIBES J, ROBIN Y, SIBERTIN-BLANC MA, WEBER P.

ABSENTS:

BARBE A, CHAUDOIR G, DIEULEFES H, DRAY-FITOUSSI M, GERONIMO ML, ILLAIRE R, M., IMBERT A, LEVEQUE G., MORERE N, PRADELLE S.

POUVOIRS :

Mme GERONIMO ML donne pouvoir à M. BARTHES JP.

Monsieur Christian BILHAC, après avoir accueilli les membres du Comité a laissé la Présidence de la séance au Doyen d'âge de l'assemblée Madame Marie Thérèse BRUGUIERE.

Le Doyen d'âge a ensuite constaté l'obtention du quorum et énoncé les questions portées à l'ordre du jour :

- 1 Election du Président
- 2 Election du Bureau
- 3 Election des Vices Présidents
- 4 Election des Présidents d'Honneur
- 5 Pouvoirs délégués par le Comité au Président et au Bureau
- 6 Demande d'adhésion des EPCI

1. ELECTION DU PRESIDENT :

Madame Marie Thérèse BRUGUIERE, Doyen d'âge a fait appel à candidature pour la fonction de Président du Centre de Formation des Maires et Elus Locaux.

Monsieur Frédéric ROIG s'est déclaré candidat.

Aucun autre candidat ne s'étant présenté, le Doyen, Président de séance, a proposé que l'on vote sur cette candidature à main levée, ce qui a été voté à l'unanimité.

Les résultats du vote ont été:

nombre de votants: 20
abstentions: 0
votes blancs ou nuls: 0
votes en faveur de Monsieur Frédéric ROIG: 20

Monsieur Frédéric ROIG a été élu à l'unanimité des suffrages exprimés.

Après avoir remercié ses collègues de leur confiance pour la Présidence et la gestion de cet organisme,

Monsieur Frédéric ROIG a pris la Présidence de la séance, et développé 3 axes fondamentaux :

- L'impact de la situation sanitaire sur l'organisation de la formation des élus et une réflexion sur les enjeux à venir en la matière ;
- La place de l'élu dans le processus décisionnel, face aux services de l'Etat et la réaffirmation la responsabilité de l'élu par l'acte délibératif ;
- L'importance de l'assistance apportée aux communes, et tout particulièrement par les réponses apportées aux nouveaux élus.

Ensuite, le Président a proposé que le Comité vote pour les membres du Bureau.

2. ELECTION DU BUREAU :

Monsieur Frédéric ROIG, Président, a proposé, une liste de dix-huit membres (9 titulaires, 9 suppléants):

6 Maires et 6 suppléants
2 Conseillers généraux et 2 suppléants
1 Président d'EPCI et 1 suppléant.

Le vote a eu lieu à main levée.

Les résultats du vote ont été :

nombre de votants: 20
abstentions: 0
votes blancs ou nuls: 0
votes en faveur des douze noms présentés: 20

Ont été élus sur les collèges des :

Maires :Monsieur Philippe DOUTREMEPUICH, titulaire, Monsieur Jérôme LOPEZ
Madame Gwendoline CHAUDOIR, titulaire, Madame Marie Pierre PONS, suppléante
Madame Marie Line GERONIMO, titulaire, Madame Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC,
suppléante
Monsieur William ARS, titulaire, Monsieur Serge PESCE, suppléant
Monsieur André ARROUCH, titulaire, Monsieur Jean-Pierre BARTHES, suppléant
Monsieur Pierre CROS, titulaire, Monsieur Yves ROBIN, suppléant.

Présidents d'EPCI :

Monsieur Josian CABROL, titulaire, Monsieur Alain BARBE, suppléant

Conseillers départementaux :

Madame Dominique NURIT, titulaire, Madame Sylvie PRADELLE, suppléant
Madame Patricia WEBER, titulaire, Madame Gaëlle LEVEQUE, suppléant

3. ELECTION DES VICE-PRESIDENTS :

Monsieur Frédéric ROIG, Président, a proposé que le Comité fixe le nombre de vice-présidents à 6, comme lors du précédent mandat.

Le Comité a décidé, à l'unanimité des membres présents de fixer à 6 le nombre de Vice-Présidents.

Monsieur Frédéric ROIG, Président, a proposé l'élection des Vice-présidents à main levée, ce qui a été voté à l'unanimité.

Les candidats déclarés pour les vice-présidences sont :

1^{er} Vice Président : Monsieur Philippe DOUTREMEPUICH

2^{ème} Vice Président : Madame Dominique NURIT

3^{ème} Vice Président : Madame Gwendoline CHAUDOIR

4^{ème} Vice Président : Madame Marie Line GERONIMO

5^{ème} Vice Président : Monsieur William ARS

6^{ème} Vice Président : Monsieur André ARROUCHE

Les résultats du vote ont été:

nombre de votants: 20

abstentions: 0

votes blancs ou nuls: 0

votes en faveur de la liste des Vice Présidents : 20.

4. DESIGNATION DES PRESIDENTS D'HONNEUR :

Monsieur Frédéric ROIG, Président, a proposé la désignation des Présidents d'honneur du Centre et, conformément aux statuts, les noms de Kléber MESQUIDA et Christian BILHAC.

Les résultats du vote ont été:

nombre de votants: 20

abstentions: 0

votes blancs ou nuls: 0

votes en faveur de Messieurs Kléber MESQUIDA ET Christian BILHAC: 20.

5. DELEGATION DU COMITE AU PRESIDENT ET AU BUREAU :

Monsieur Frédéric ROIG, Président, a ensuite proposé que le Comité délègue une partie de ses pouvoirs au Président et au Bureau.

Le Comité a décidé, à l'unanimité des membres présents d'accorder cette délégation dans le domaine de l'administration générale du Centre, à l'exception, conformément aux statuts, du vote du budget et de la fixation du taux de cotisation des adhérents, de la délégation au Président pour ester en justice.

6. ADHESION DES EPCI AU CFMEL

La communauté de communes Pays de Lunel et Pays de l'Or Agglomération ont souhaité connaître les conditions d'adhésion de leur collectivité au CFMEL.

Afin de faciliter leur adhésion, une fois que leurs demandes sur délibération formalisées, le Comité peut se prononcer sur leur adhésion.

Monsieur Frédéric ROIG, Président, a ensuite proposé que le Comité consente à l'adhésion de ces EPCI, en application des statuts.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h50.

Pour extrait conforme,
Montpellier, le 5 octobre 2020

Le Secrétaire de Séance
Philippe Doutremepuich

Le Président
Frédéric ROIG

Maire de Causse de la Selle

Maire de Pegairolles-de-l'Escalette